



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Journal

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

N° 1

Seizième session

Vienne, 30 novembre-4 décembre 2015

PROGRAMME DES SÉANCES

Lundi 30 novembre 2015

**POUR DES RAISONS DE PROTOCOLE, TOUS LES PARTICIPANTS SONT INVITÉS À PRENDRE PLACE
DANS LA SALLE DES SÉANCES PLÉNIÈRES À 9 H 50 PRÉCISES**

10 heures- Ouverture de la seizième session **Salle des plénières**
13 heures (Point 1 de l'ordre du jour provisoire, GC.16/1/Rev.1) (1^{er} étage)

Suivie de **1^{re} séance plénière** **Salle des plénières**
Point 3: Adoption de l'ordre du jour
Point 2: Élection du Bureau (1^{er} étage)

Allocution du Président

La session sera ouverte par
S. E. M. Heinz Fischer,
Président de la République d'Autriche

Point 3: Adoption de l'ordre du jour
Allocution du Directeur général
Allocutions de hautes personnalités
Débat général – Points 7 à 23

**Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance à la
personne responsable de sa rédaction (salle M0114).**

V.15-08422 (F)



Merci de recycler

PROGRAMME DES SÉANCES (*suite*)

Lundi 30 novembre 2015

14 h 30- 15 heures	Bureau	Salle de conférence M6 (rez-de-chaussée)
15 heures- 16 heures	2^e séance plénière Discours liminaire de Joseph Stiglitz	Salle des plénières (1 ^{er} étage)
16 heures- 18 heures	Point 9: Quatrième Forum de l'ONUDI sur le développement industriel inclusif et durable (1 ^{re} partie)	Salle des plénières (1 ^{er} étage)
18 h 30- 20 heures	Réception – Donnée par le Directeur général (pour tous les participants)	Salle Mozart (Restaurant du CIV)

SÉANCES PRÉVUES

Mardi 1^{er} décembre 2015

9 h 15	Réunion informelle de la Commission de vérification des pouvoirs (réservée aux seuls membres de la Commission)	M0E24 (rez-de-chaussée)
9 heures- 10 heures	3^e séance plénière Point 4: Organisation des travaux Débat général Points 7 à 23 (<i>suite</i>)	Salle des plénières (1 ^{er} étage)
10 heures- 13 heures	Point 9: Réunion des donateurs de l'ONUDI 2015 Débat général Points 7 à 23 (<i>suite</i>)	Salle des plénières (1 ^{er} étage)
10 heures- 13 heures	1^{re} séance de la Grande commission	Salle des conseils A (2 ^e étage)
13 heures- 15 heures	Manifestation parallèle: Présentation du manuel Oxford sur l'économie africaine: "Africa: Whatever you thought, think again" (<i>Des rafraîchissements seront servis devant la salle</i>)	Salle des conseils A (2 ^e étage)
15 heures- 16 heures	4^e séance plénière Débat général Points 7 à 23 (<i>suite</i>)	Salle des plénières (1 ^{er} étage)
16 heures- 18 heures	Point 9: Quatrième Forum de l'ONUDI sur le développement industriel inclusif et durable (2 ^e partie)	
15 heures- 18 heures	2^e séance de la Grande commission	Salle des conseils A (2 ^e étage)
18 heures- 19 h 30	Manifestation parallèle: "Rôle des pôles d'innovation pour une industrialisation durable et une prospérité partagée"	Salle des conseils A (2 ^e étage)
19 h 30- 21 heures	Cocktail – Offert par la Mission permanente du Kazakhstan	Devant la salle des conseils A (2 ^e étage)

AVIS

Réception

Tous les participants sont cordialement invités par le Directeur général à une réception qui sera donnée le lundi 30 novembre à 18 h 30 au restaurant (salle Mozart) du Centre international de Vienne (CIV), à l'occasion de la seizième session de la Conférence générale.

Cocktail offert par la Mission permanente du Kazakhstan

La Mission permanente du Kazakhstan a l'honneur d'inviter tous les participants à un cocktail qui aura lieu le mardi 1^{er} décembre à l'occasion de la manifestation parallèle sur le rôle des pôles d'innovation pour une industrialisation durable et une prospérité partagée. Le cocktail commencera à 19 h 30, juste après la fin de la manifestation parallèle, et aura lieu devant la salle des conseils A au deuxième étage.

Initiative pour la transparence: lancement de la Plate-forme de données ouvertes donnant une vue synthétique de l'ensemble des programmes et des projets

Dans le cadre de l'Initiative pour la transparence, la nouvelle Plate-forme de données ouvertes, qui donne une vue synthétique de l'ensemble des programmes et des projets, sera mise à la disposition des partenaires extérieurs le 30 novembre 2015. Elle présente une carte interactive du monde où l'on trouvera des renseignements détaillés sur les programmes et les projets en cours, notamment les résultats et produits attendus, les échéanciers, les informations concernant les finances, la parité des sexes, les documents de projet, les statistiques sur les pays, les donateurs, etc.

La Plate-forme de données ouvertes a été conçue pour afficher les données directement à partir du progiciel de gestion intégrée et elle fait l'objet de mises à jour régulières. Elle constitue un point d'accès central, d'utilisation simple, qui permet un suivi et une communication plus efficaces pour tous les partenaires.

La Plate-forme a déjà été présentée aux États Membres et aux donateurs à maintes occasions et, avant son lancement, elle a été testée par le groupe de liaison de l'Initiative pour la transparence constitué par les États Membres. En 2016, l'ONUDI continuera d'étendre et d'améliorer le champ, la quantité et la qualité des informations disponibles.

Les délégués sont invités à visiter les deux espaces d'exposition situés au premier et au deuxième étage du bâtiment M (M01 et M02) où des démonstrations et des renseignements supplémentaires sur l'Initiative de l'ONUDI pour la transparence leur seront proposés sous forme animée.

Application mobile de l'ONUDI

Pour continuer à communiquer de manière plus fluide des informations actualisées à ses États Membres, l'ONUDI est fière de lancer une nouvelle application mobile à la présente session de la Conférence générale. L'application, disponible sur iPhone et sur Android, permet de naviguer dans la seizième session de la Conférence générale de manière simple et intuitive.

Les délégués souhaitant davantage de renseignements sur cette application sont invités à visiter l'espace d'exposition situé au rez-de-chaussée du bâtiment M (M0E) en face du cybercafé.

Cybercafé

Un cybercafé sera disponible au rez-de-chaussée du bâtiment M; il sera équipé d'ordinateurs de bureau connectés à Internet.

Documents de la Conférence sur Internet

La Conférence générale de l'ONUDI s'inscrivant dans la perspective de la promotion d'un environnement sans papier, tous les documents officiels y relatifs peuvent être consultés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/16), et l'application mobile de l'ONUDI permet également d'y accéder simplement. Conformément à la décision IDB.41/Dec.12 (1) du Conseil, il ne sera pas établi de comptes rendus analytiques pour la présente session. Des enregistrements numériques des séances publiques de la Conférence sont toutefois disponibles sur l'Extranet de l'ONUDI (www.unido.org/extranet) et au moyen de l'application VIC Online Services (Services en ligne du CIV) à l'adresse <http://myconference.unov.org>.

L'application VIC Online Services permettra aussi aux participants d'accéder facilement à la documentation et aux renseignements à l'intention des participants concernant les installations et les services disponibles au CIV. Les participants pourront s'y connecter depuis leurs appareils mobiles tels que smartphones et tablettes PC, à l'adresse suivante: <http://myconference.unov.org>.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Journal

1. Le *Journal* de la Conférence paraîtra chaque jour en anglais et français. On pourra également le consulter en ligne sur le site web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/16). Il présentera le programme des séances du jour, un bref résumé des séances plénières et des séances de la Grande Commission tenues la veille, la liste des séances prévues pour le lendemain et des avis divers. Les communications à inclure dans le *Journal* doivent être adressées à la personne responsable de sa rédaction (bureau M0114, 26026, poste 3504).

Secrétariat

2. La Secrétaire exécutive de la seizième session de la Conférence générale est M^{me} Fatou Haidara (bureau M01 18, 26060, poste 3708).

Inscription des participants

3. L'inscription des participants et l'établissement des cartes d'accès à la Conférence se feront aux heures suivantes pendant la session:

30 novembre (lundi) au 3 décembre (jeudi)	8 heures-16 heures	Porte 1 du VIC
4 décembre (vendredi)	8 heures-fin de la session	Porte 1 du VIC

La liste des participants qui s'inscriront le 1^{er} décembre 2015 figurera dans un additif à la liste des participants (GC.16/INF.2/Rev.1) qui sera publié après la session.

4. Seuls les représentants dont le nom aura été communiqué au Secrétariat par une lettre officielle pourront être inscrits. Il est rappelé aux participants que les notifications écrites portant une signature autorisée doivent être envoyées en pièce jointe à un courrier électronique à l'adresse suivante: pmo-registrati@unido.org. Elles doivent indiquer les noms des membres de la délégation, ainsi qu'une adresse électronique valide. L'original des notifications doit toujours être envoyé au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2209, ONUDI, Centre international de Vienne (CIV), B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche). Toute question relative à l'inscription sera soumise au bureau de la Secrétaire exécutive de la Conférence.

Pouvoirs

5. Les représentants qui auront été dans l'impossibilité de présenter leurs pouvoirs avant l'ouverture de la session de la Conférence sont priés de les déposer au bureau d'inscription (voir par. 3) dès que possible.

Cartes d'accès à la Conférence

6. Pour accéder au CIV au cours de la session, chaque participant devra porter une carte avec photographie. Ces cartes seront délivrées aux participants accrédités qui ne sont pas déjà titulaires d'une carte d'accès au CIV valide. Elles devront être portées en permanence de manière visible dans l'enceinte de la Conférence et dans les locaux du CIV.

7. La perte d'une carte d'accès à la Conférence doit être immédiatement signalée à la Section de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies qui en délivrera un double.

Liste des participants

8. Une liste provisoire des participants sera publiée le premier jour de la session. Elle présentera les informations sur la composition des délégations communiquées au Secrétariat avant le mercredi 23 novembre 2015, 17 heures. Les noms et titres seront reproduits conformément aux informations reçues des gouvernements et des organisations. Les délégations sont priées de notifier par écrit au bureau d'inscription ou au secrétariat de la Conférence toute modification ultérieure afin de garantir l'exactitude de la liste finale.

Salles de conférence disponibles

9. Les salles de conférence suivantes sont disponibles dans le bâtiment M:

Salle	Affectation
Salle des plénières	Plénière et Forum sur le développement industriel, Réunion des donateurs, lancement du Rapport sur le développement industriel 2016
Salle des conseils A	Grande Commission, Manifestations parallèles
Salle des conférences de presse du bâtiment M	Conférences de presse et manifestations parallèles
Salles de conférence du bâtiment M (M4, M5 et M7)	Réunions de groupes

10. Dans la limite des salles et des services disponibles, tout sera fait pour permettre aux groupes de délégations qui le désirent de se réunir. Les demandes à cet effet doivent être adressées au Groupe de la gestion des séances, bureau M0222, 26026, postes 3115 ou 3186.

Disposition des places

11. Les délégations seront placées dans l'ordre alphabétique anglais. Le tirage au sort ayant désigné le Honduras, la délégation de cet État Membre siègera à l'extrême droite, vue de l'estrade, du premier rang dans la salle des plénières.

12. Pour l'ouverture de la session et les séances plénières suivantes, chaque délégation gouvernementale disposera de quatre sièges, deux à la table et deux derrière. Des places seront également attribuées aux participants représentant des organisations.

Interprétation simultanée

13. Pour les débats de la plénière et de la Grande Commission, les interventions prononcées dans l'une des langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) seront interprétées dans les autres langues officielles.

14. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles. Dans ce cas, il doit en informer par avance le Groupe de la gestion des séances et assurer l'interprétation de son discours dans l'une des langues officielles, l'interprétation dans les autres langues officielles étant alors assurée par les interprètes officiels du Secrétariat.

15. Dans les salles de réunion du bâtiment M dotées d'équipements d'interprétation simultanée, chaque siège sera muni d'un récepteur et d'écouteurs. **Étant donné que ces récepteurs doivent être révisés entre les séances, les participants sont priés de ne pas les emporter.**

16. L'interprétation sera assurée en anglais et dans une autre langue officielle pour toutes les manifestations parallèles se déroulant au CIV. Les langues disponibles sont les suivantes:

Présentation du manuel Oxford	Anglais	Français
Rôle des pôles d'innovation pour une industrialisation durable et une prospérité partagée	Anglais	Russe
L'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes	Anglais	Français
Industrialisation durable et action climatique	Anglais	Français

Orateurs désirant participer au débat général

17. La liste des orateurs désirant participer aux séances plénières a été ouverte le 2 novembre 2015. À partir du 30 novembre, après le début de la session, les représentants désirant prendre la parole en séance plénière sont priés de donner leur nom au fonctionnaire des conférences affecté à la salle des plénières. Les noms des orateurs figureront sur la liste dans l'ordre de réception de leur demande.

18. Les représentants sont instamment priés de limiter à 5 minutes au maximum leurs interventions au nom de leur pays et à 10 minutes leurs interventions au nom des groupes régionaux lors du débat général.

19. Compte tenu du temps imparti pour le débat général et dans la mesure du possible, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales pourront prendre brièvement la parole, après que les délégations seront intervenues.

Interventions écrites

20. Pour faciliter le travail des interprètes et des attachés de presse, les orateurs sont priés de remettre en 12 exemplaires au moins, à l'avance et le plus tôt possible, le texte de leur intervention au Groupe de la gestion des séances, bureau M0222 ou au fonctionnaire des conférences dans la salle des plénières.

Enregistrements sonores

21. Des enregistrements sonores des séances plénières, des séances de la Grande Commission et, le cas échéant, de celles d'autres organes de session seront établis. Ces enregistrements seront disponibles aux adresses suivantes: <http://extranet.unido.org> et <http://myconference.unov.org>.

Distribution des documents

22. Les principaux documents de la session seront disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les documents établis avant la session peuvent être consultés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/16). Dans le cadre des efforts que déploie le Secrétariat pour réduire ses dépenses et son empreinte écologique par la numérisation des documents et des publications des conférences, les documents ne sont publiés qu'en version électronique. **Tous les participants sont priés d'apporter ces documents avec eux.** Il leur est par ailleurs vivement recommandé d'apporter les documents fondamentaux de l'ONUDI – Acte constitutif, règlements intérieurs, décisions de la Conférence générale et du Conseil, etc. – puisque, par mesure d'économie, le Secrétariat ne fait pas réimprimer les documents qui ont précédemment fait

l'objet d'une large diffusion. Les participants sont également informés que les documents de séance ne seront pas imprimés et qu'ils pourront être consultés sur l'Extranet des Missions permanentes.

23. Les participants pourront se procurer les documents de la Conférence (à l'exception des documents de séance) au comptoir de distribution des documents (à l'extérieur de la salle des plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M) où un casier sera réservé à chaque délégation. Ce comptoir ouvrira tous les jours à 8 h 30 et fermera une demi-heure après la fin de la dernière séance de la journée.

24. Il est rappelé aux délégations que les casiers doivent être utilisés exclusivement pour la distribution des documents officiels de la Conférence et ne doivent pas être utilisés pour faire circuler d'autres documents. La distribution d'invitations officielles ou de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants par le comptoir de distribution des documents doit être approuvée par la Secrétaire exécutive.

Présentation des projets de décision ou de résolution

25. Le délai fixé lors des consultations informelles pour proposer des projets de décision ou de résolution a expiré. À sa 1^{re} séance, le Bureau devra se prononcer sur tout nouveau texte soumis.

Comptes rendus analytiques

26. Comme l'a recommandé le Conseil dans sa décision IDB.41/Dec.12 (1), il ne sera pas établi de comptes rendus analytiques pour la présente session. Des enregistrements numériques des séances publiques de la Conférence sont toutefois disponibles sur l'Extranet de l'ONUDI (www.unido.org/extranet) et au moyen de l'application VIC Online Services (Services en ligne du CIV) à l'adresse <http://myconference.unov.org>.

Bureau des renseignements (à l'entrée du bâtiment M)

27. Le bureau des renseignements fournira des informations générales sur la session, telles que l'emplacement des salles de réunion et des bureaux, les numéros de téléphone et divers services disponibles. Il sera ouvert chaque jour à compter de 8 h 30 (postes 27999 et 5612).

Médias

28. Toutes demandes de renseignements devraient être adressées à M. Evstafyev, Groupe de la sensibilisation du public et de la communication (téléphone: (0043699) 1459-7329, courriel: m.evstafyev@unido.org).

Économat

29. En vertu de l'accord relatif à l'économat conclu entre l'ONUDI et le Gouvernement autrichien, des cartes autorisant l'accès à l'économat seront délivrées aux chefs de délégation des États Membres assistant aux réunions de l'ONUDI et aux réunions convoquées par l'ONUDI, à l'exclusion des personnes de nationalité autrichienne ou des personnes apatrides résidant en Autriche, pour la durée de la session. Si un chef de délégation part avant la fin de la session, il devra désigner un remplaçant. Les cartes seront délivrées aux participants y ayant droit au bureau des cartes d'identité du CIV, Porte 1, de 8 heures à 11 heures le lundi 30 novembre 2015 et de 8 heures à 16 heures le mardi 1^{er} décembre 2015. Si une carte d'accès ne peut être délivrée en main propre à un chef de délégation, elle pourra être remise à un membre de la délégation concernée.

30. L'économat, ouvert du lundi au vendredi de midi à 19 heures, est situé au premier sous-sol du bâtiment F du CIV. Seuls peuvent y accéder les détenteurs d'une carte d'identité et d'admission à l'économat.

31. Toute question relative à la délivrance des cartes autorisant l'accès à l'économat doit être adressée au bureau d'inscription. De plus amples informations concernant les achats à l'économat peuvent être obtenues auprès du Bureau d'information aux clients (poste 22569).

Services postaux

32. On trouvera au 1^{er} étage du bâtiment C, un bureau de poste qui assure tous les services courants, des services de courrier exprès et certains services bancaires du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. Ce bureau de poste propose également d'autres services, notamment des virements rapides effectués par la société Western Union et la vente de cartes de téléphone prépayées utilisables dans les cabines téléphoniques et dans certaines chambres d'hôtel, de matériel d'emballage (boîtes et enveloppes), de souvenirs de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies et de billets de loterie.

33. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées dans les bureaux de poste et chez les buralistes (*Tabak-Trafik*) de Vienne.

Banques

34. Une banque autrichienne (dont le personnel est multilingue) assure tous les services bancaires dans ses agences du CIV. Les agences de la Bank Austria se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment C et au rez-de-chaussée du bâtiment D. Les opérations bancaires sont assurées par l'agence située au 1^{er} étage du

bâtiment C. La banque est ouverte aux horaires suivants:

Lundi, mardi, mercredi 9 heures-15 heures
et vendredi

Jeudi 9 heures-17 h 30

Des distributeurs automatiques de billets acceptant les cartes internationales sont disponibles au 1^{er} étage (C0113) et au rez-de-chaussée (D0E71). Le bureau de poste situé au 1^{er} étage du bâtiment C assure également certains services bancaires de 8 heures à 17 heures.

Langue, monnaie et cartes de crédit

35. La langue officielle de l'Autriche est l'allemand.

36. L'unité monétaire est l'euro. L'euro se subdivise en centimes (100 centimes = 1 euro). La plupart des hôtels et beaucoup de restaurants et de commerces acceptent les cartes de crédit à validité internationale.

37. Les billets de banque et les chèques de voyage peuvent être importés sans restriction en Autriche, mais la demande n'étant pas la même pour toutes les devises, certaines risquent d'être difficiles à convertir. À la sortie du territoire autrichien, il est possible de réexporter le reliquat des valeurs, des devises ou de la monnaie locale précédemment importées. Il est conseillé aux participants à la Conférence de conserver les reçus de leurs opérations de change importantes pour le cas où ils auraient besoin de changer à nouveau de l'argent à leur départ d'Autriche.

Entrée des voitures de fonction au CIV

38. Les voitures enregistrées des missions permanentes pourront stationner au CIV comme à l'habitude. Le CIV ne prévoit pas de places de stationnement pour les voitures non enregistrées. Celles-ci pourront toutefois, sur demande écrite, être autorisées à déposer ou à prendre des passagers à la Porte 2. Une note verbale devra être envoyée à cet effet au Service du protocole, bureau M0E 12, par courrier électronique (protocol@unido.org). Les autorisations d'entrée seront délivrées au bureau des cartes d'identité à la Porte 1 (voir également le document GC.16/INF.1/Add.1, par. 9).

39. Les taxis ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux du CIV. Les représentants qui arrivent en taxi doivent demander à se faire déposer à la Porte 1 et se rendre au CIV à pied.

40. Les participants ne disposant pas de voiture de fonction ont tout intérêt à utiliser le système de transports en commun qui est excellent, car le CIV se trouve à côté de la station "Kaisermühlen-Vienna International Centre" de la ligne de métro U1.

Service médical

41. En cas d'urgence, prière d'appeler le poste 22222. Le Service médical commun dispose d'une infirmerie au 7^e étage du bâtiment F (postes 22223 et 22225). Le Service médical est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (le jeudi jusqu'à 15 heures) et, pour les urgences, à tout moment pendant les heures de travail. En dehors de ces heures, prière de s'adresser à la permanence du Service de sécurité (F0E21, poste 99 ou 3903).

42. La pharmacie située à côté du Service médical est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures.

Conseils en matière de sécurité

43. Il est conseillé aux participants de ne pas laisser leurs serviettes et autres objets personnels sans surveillance. *Tout objet suspect devra être immédiatement signalé au personnel de sécurité.*

Objets trouvés

44. Au cours de la session, un bureau des objets trouvés sera également ouvert au rez-de-chaussée du bâtiment F, bureau F0E21.

Services de restauration

45. Les horaires d'ouverture des services de restauration du bâtiment M sont les suivants:

Buvette au rez-de-chaussée:

Du lundi au jeudi, 9 heures-18 heures

Vendredi, 9 heures-14 heures

Buvette au 1^{er} étage:

Du lundi au jeudi, 9 heures-18 heures

Vendredi, 9 heures-14 heures

Buvette au 2^e étage:

Du lundi au jeudi, 9 heures-18 heures

Vendredi, 9 heures-14 heures

46. Outre les services situés dans le bâtiment M, des services de restauration sont assurés au rez-de-chaussée du bâtiment F. Leurs horaires sont les suivants:

Cafétéria du CIV:

Du lundi au vendredi,

Petit-déjeuner: 7 h 30-10 heures

Déjeuner: 11 h 30-14 h 30

Restaurant du CIV:

Du lundi au vendredi, 11 h 30-14 h 30

(réservations: 26060, poste 4877)

Café/bar du CIV:

Du lundi au jeudi, 11 h 30-19 h 30

Vendredi, 16 h 30-20 heures

47. Des réceptions ou des déjeuners dans des salons privés peuvent être organisés par le Service de restauration du CIV (poste 4875).

Agences de voyages

48. Les agences de voyages Carlson Wagonlit et American Express offrent leurs services aux participants pour tout ce qui touche aux voyages, au tourisme, à la location de voitures et aux excursions. L'Agence Carlson Wagonlit est située au rez-de-chaussée du bâtiment F. Elle est ouverte de 8 h 30 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. L'agence American Express se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment C. Elle est ouverte de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Zones fumeurs

49. Dans l'enceinte du CIV, il n'est permis de fumer que dans les zones expressément réservées à cet effet. Il n'est pas permis de fumer dans les salles de conférence et de réunion.

Portables

50. L'utilisation de téléphones mobiles et d'ordinateurs portables dans les salles de réunion peut être source d'interférences et affecter notamment le fonctionnement du matériel servant à l'interprétation; il est donc demandé aux participants de bien vouloir éteindre ces appareils pendant les séances.

Vestiaires

51. Les participants sont priés de déposer leurs manteaux et pardessus au vestiaire du rez-de-chaussée du bâtiment M.

Numéro de téléphone de l'ONUDI

52. Téléphone: (00 43 1) 26026 0.

Conseils aux participants sur la conduite à tenir en dehors du CIV

53. Les participants doivent être vigilants en toutes circonstances, notamment dans les zones situées à l'extérieur du CIV. En raison d'une hausse du nombre d'incidents liés à la criminalité, il leur est rappelé en particulier de faire attention à ce qui se passe autour d'eux. Il leur est notamment conseillé, s'ils se font aborder par des inconnus prétendant appartenir aux forces de police, d'exiger qu'ils leur présentent leur carte d'identité officielle et leur insigne de police.

Pour plus de précisions, se reporter au document GC.16/INF/1 "Renseignements préliminaires à l'intention des participants".



General Conference, 16th session

30 November-4 December 2015

General Conference

16th Session

30 November - 4 December 2015, Vienna, Austria



MOE

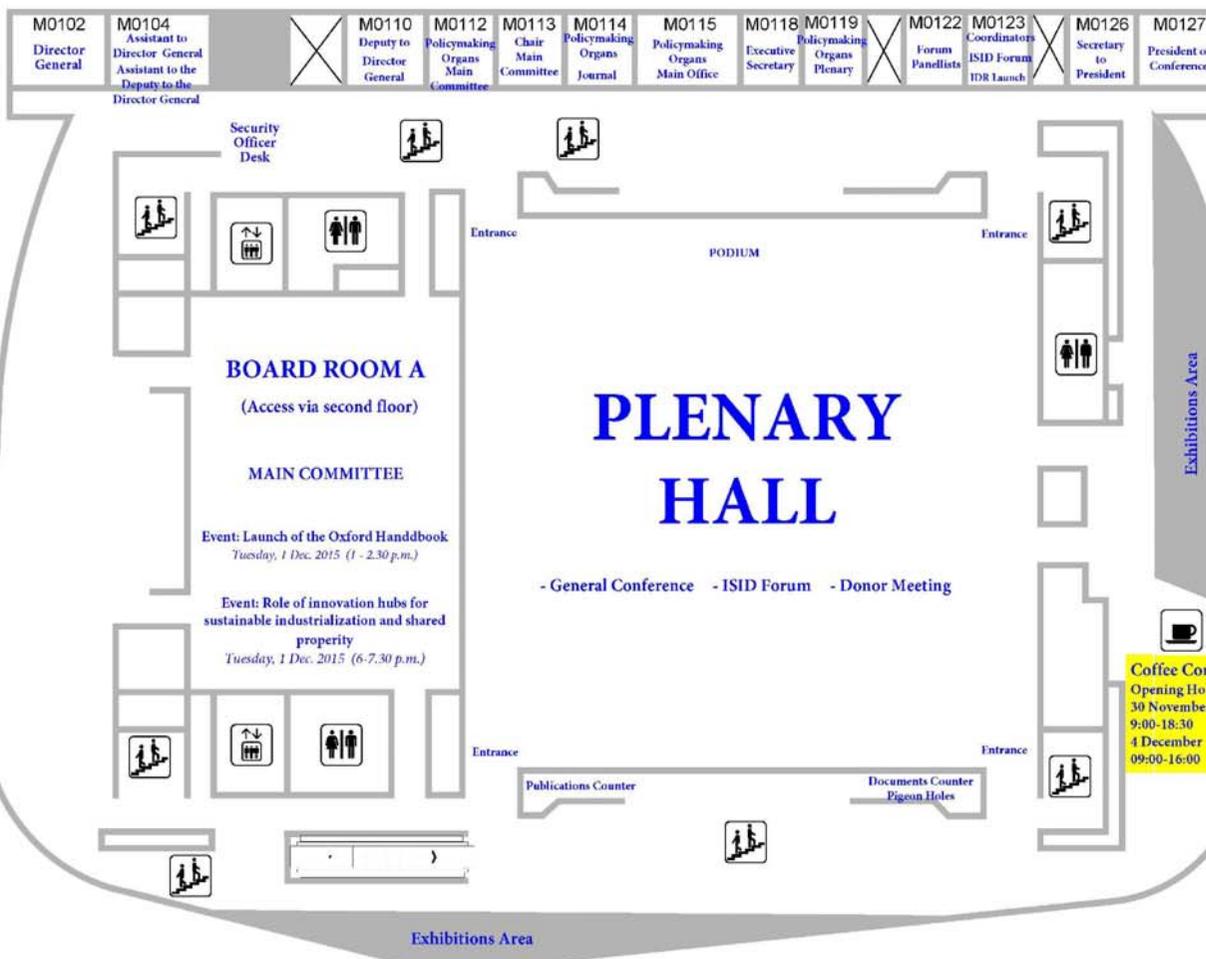


General Conference, 16th session

30 November-4 December 2015

General Conference

16th Session
30 November - 4 December 2015, Vienna, Austria

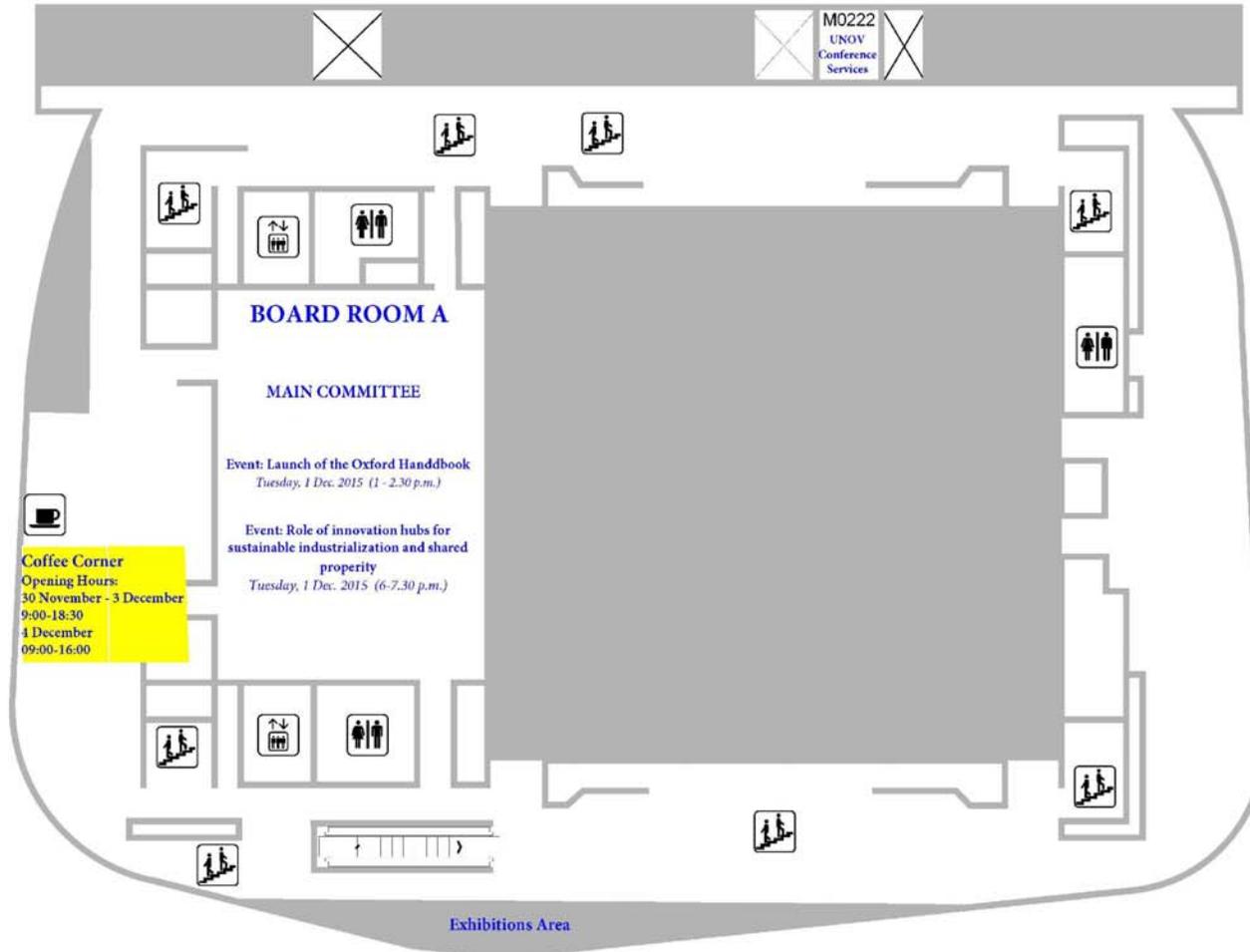


M01



General Conference, 16th session
30 November-4 December 2015

General Conference
16th Session
30 November - 4 December 2015, Vienna, Austria



M02